



**CHAUVE-SOURIS  
AUVERGNE**

Association d'étude et de  
conservation des chiroptères



**SUIVI DE GITES ARTIFICIELS A CHIROPTERES**

Site Natura 2000 FR 8301030 « Monts du Forez »  
& Espace Naturel Sensible « Vallée du Fossat »



**Rédacteur**

Héloïse DURAND

**Année**

2015

**Commanditaire**

PNR Livradois Forez

Maison du Parc

63 880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

**Chauve-Souris Auvergne**

Place Amouroux

63320 Montaigut-le-Blanc

Tel : 04.73.89.13.46.

[contact@chauve-souris-auvergne.fr](mailto:contact@chauve-souris-auvergne.fr) [www.chauve-souris-auvergne.fr](http://www.chauve-souris-auvergne.fr)



## **Table des matières**

<b>Préambule</b> .....	<b>1</b>
<b>I. Méthodologie</b> .....	<b>2</b>
<b>II. Résultats &amp; analyse</b> .....	<b>5</b>
II. 1. Occupation des nichoirs par la Faune.....	5
II. 2. Occupation des nichoirs par les Chiroptères .....	6
II. 2. 1. Bilan du suivi.....	6
II. 2. 2. Bilan par secteur .....	7
II. 2. 3. Connaissances chiroptérologiques .....	8
II. 2. 4. Observations par nichoir .....	9
<b>III. Perspectives</b> .....	<b>11</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>12</b>
<b>Références bibliographiques</b> .....	<b>13</b>

### **Liste des tableaux :**

<b>Tableau 1:</b> Répartition des nichoirs des Monts du Forez .....	2
<b>Tableau 2:</b> Occupation des nichoirs par classe systématique.....	5
<b>Tableau 3:</b> Occupation des nichoirs "Monts du Forez" - Bilan 2010/2013 .....	6
<b>Tableau 4:</b> Connaissances chiroptérologiques sur les Monts du Forez.....	8
<b>Tableau 5 :</b> Observations réalisées sur le secteur de la Vallée des Reblats (Natura 2000) .....	9
<b>Tableau 6 :</b> Observations réalisées sur le secteur de la Vallée du Fossat (ENS) .....	10

### **Liste des figures :**

<b>Figure 1:</b> Gîte artificiel - type SCHWEGGLER.....	2
<b>Figure 2:</b> Calendrier théorique de suivi de nichoirs en altitude .....	3
<b>Figure 3:</b> La Jacine au mois d'août, près de la Croix du Fossat .....	3
<b>Figure 4:</b> Localisation des grappes de nichoirs des vallées du Fossat et des Reblats.....	4
<b>Figure 5:</b> Les bénévoles de Chauve-Souris Auvergne en action .....	5
<b>Figure 6:</b> Essaim colmatant entièrement un nichoir .....	5
<b>Figure 7:</b> Muscardin observé dans un nichoir de la Chapelle des Besses en 2013.....	5
<b>Figure 8:</b> Guano observé en nichoir.....	6
<b>Figure 9:</b> Évolution du nombre de nichoirs occupés par des Chiroptères par secteur.....	7
<b>Figure 10:</b> Evolution du taux d'occupation des nichoirs par les chiroptères (2010-2015) .....	7
<b>Figure 11:</b> Murin de Natterer observé à la Chapelle des Besses.....	8

## **Illustrations photographiques :**

CHAUVE-SOURIS AUVERGNE. *Utilisation soumise à autorisation.*

## **Remerciements :**

*Chauve-Souris Auvergne remercie et salue l'investissement de ses membres ayant réalisé ces différentes sessions du suivi des nichoirs des Monts du Forez de cette année 2015 :*

Matthieu BERNARD, Sabine BOURSANGES, Lionel BRUHAT, Raphael CHEZE, Noémie HIRTZIG, Caitline LAJOIE, Guillaume MASSON, Damien PAGES, Aurelia POURRIAU, Jean-Baptiste et Etienne RIGAUD.

*Merci à l'association « Sur les traces du Coq Noir » pour son accueil à la Jasserie du Grand Génévrier.*

## **Citation recommandée :**

DURAND, H., 2015, *Suivi de gîtes artificiels à chauves-souris - site Natura 2000 FR 8301030 « Monts du Forez » et Espace Naturel Sensible « Vallée du Fossat »*, CHAUVE-SOURIS AUVERGNE, 13 pages

Relecture: Matthieu BERNARD et Caitline LAJOIE - CHAUVE-SOURIS AUVERGNE



## **Préambule**

Dès 2003, le **Parc Naturel Régional (PNR) Livradois-Forez** a installé plus de 50 gîtes artificiels à chiroptères répartis sur l'ensemble de la zone des Monts du Forez. Ces nichoirs n'ont pas fait l'objet de suivis réguliers jusqu'en 2008, où un premier contrôle a permis de mettre en évidence les principales difficultés de prospections, et de proposer quelques adaptations pour faciliter le suivi.

Depuis 2010, le suivi a été confié à l'association **Chauve-Souris Auvergne** et un **nouveau protocole** a été mis en place. Les grappes de nichoirs étaient installées sur quatre secteurs du site Natura 2000. Faut de maîtrise foncière, les grappes de nichoirs des secteurs "Chez Ferré" et "Chapelle des Besses" ont été **démontées au printemps 2015**.

A ce jour, un total de **41 nichoirs répartis en 7 grappes** distinctes sont présents sur les Monts du Forez sur les communes de JOB et de VALCIVIERES. Chaque grappe de nichoirs fait l'objet de **trois passages annuels** : en début d'année, en été et à l'automne. Ceci permet de boucher puis déboucher les nichoirs après la période de nidification des passereaux (Mésanges notamment) pour que les chiroptères disposent de nichoirs inoccupés.

**En 2015**, l'association Chauve-Souris Auvergne a réalisé le suivi de ces gîtes artificiels pour le PNR du Livradois-Forez selon les modalités suivantes:

- ✓ **Vallée des Reblats:** le suivi des **18 nichoirs** (3 grappes) présents dans la vallée des Reblats est réalisé et financé dans le cadre de l'animation du site **Natura 2000 "Monts du Forez"** dont le PNR du Livradois-Forez est l'animateur,
- ✓ **Vallée du Fossat:** le suivi des **23 nichoirs** (4 grappes) présents dans de la vallée du Fossat est réalisé et financé dans le cadre de l'animation de l'**Espace naturel Sensible (ENS) "Vallée du Fossat"** dont le PNR du Livradois-Forez est le gestionnaire.

**Le suivi des nichoirs a pour ambition de participer à l'inventaire des chiroptères et de permettre de mieux connaître leur écologie au sein de ces milieux forestiers d'altitude que sont les Monts du Forez. Il s'agit d'un suivi à long terme qui pourrait apporter, à terme, des informations sur les populations de chauves-souris et leurs comportements sur ces sites forestiers d'altitude.**

## I. Méthodologie

*La méthodologie, ainsi que le matériel utilisé, la localisation précise des nichoirs et la liste des moyens nécessaires à la réalisation des différentes étapes de l'installation et du suivi des nichoirs, sont des éléments ayant fait l'objet d'une description précise en 2010 (GUILLAUD, 2010).*

Les gîtes artificiels sont installés sur des secteurs où un suivi régulier serait difficilement réalisable avec des méthodes traditionnelles (détection d'ultrasons, capture temporaire, télémétrie). Ils sont **regroupés en grappes** de façon à offrir plusieurs opportunités aux chiroptères, qui occupent généralement un **réseau de gîtes**. Ces nichoirs sont cylindriques, **imitant une cavité arboricole**.



Figure 1: Gîte artificiel - type SCHWEGGLER

Au total, **41 nichoirs** sont répartis sur les vallées du Fossat et des Reblats comme le décrit le **Tableau 1**. Une carte de situation (**Figure 4**) les localise.

Tableau 1: Répartition des nichoirs des Monts du Forez

Secteur	Vallée du Fossat	Vallée des Reblats	Total
Commune	JOB	VALCIVIERES	
Nombre de grappe	4	3	7
Nombre de nichoirs	23	18	41

A l’instar des années précédentes, le suivi consiste en **trois passages à chaque nichoir** au fil des saisons.

La **Figure 2** présente les **périodes théoriques** pour réaliser ces sessions. L’altitude du site des Monts du Forez explique un léger décalage de ces périodes par rapport aux programmes de suivi de nichoirs en zone de plaine.

Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
			Débouchage		Contrôle				Bouchage		

**Figure 2: Calendrier théorique de suivi de nichoirs en altitude**

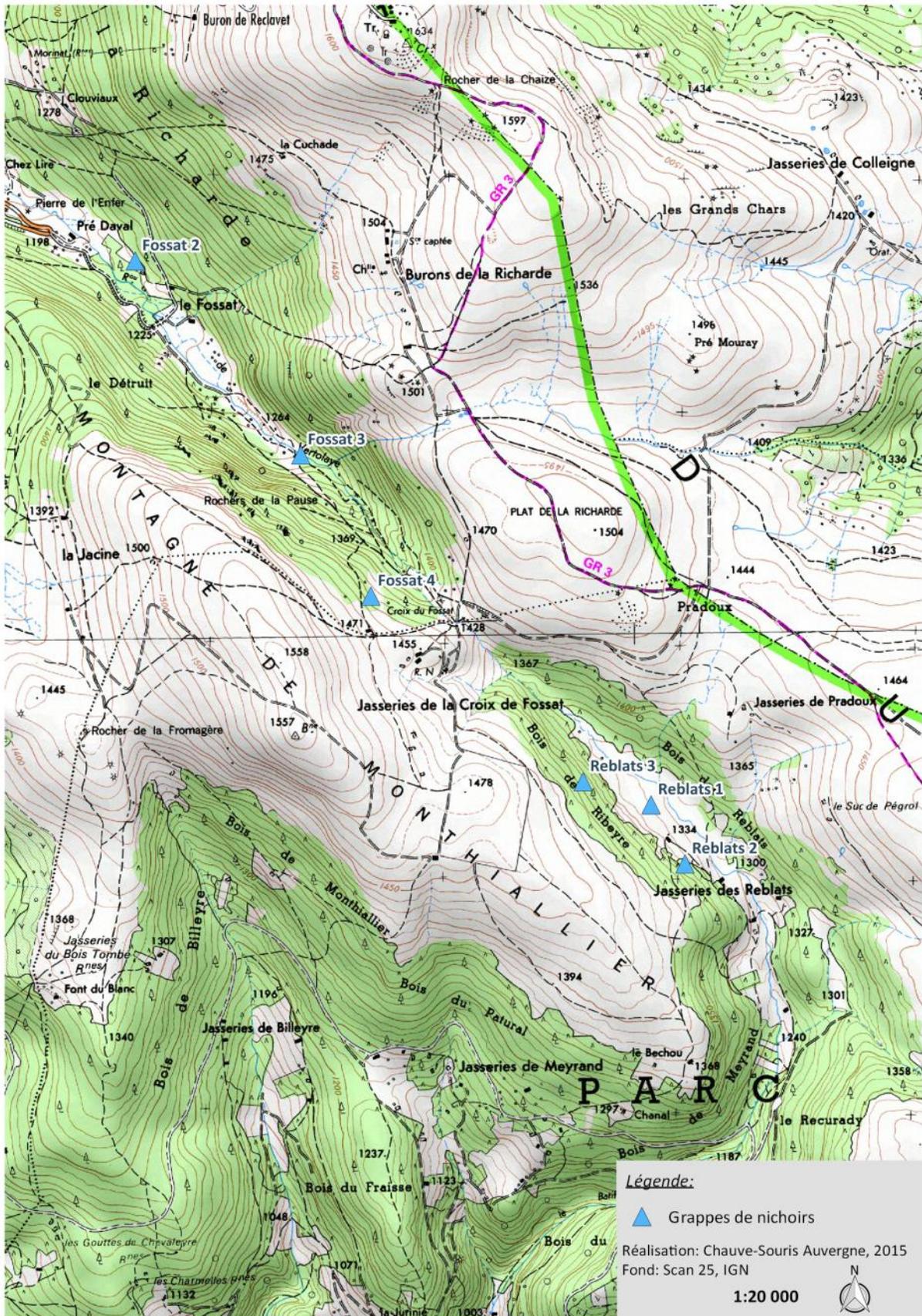
En 2015, le suivi a été réalisé par les **bénévoles de Chauve-Souris Auvergne** selon le calendrier suivant. Ces dates tentent de correspondre au mieux aux périodes théoriques et sont précisées en fonction des **conditions météorologiques**.

- ✓ **Débouchage des nichoirs** – 30 et 31 mai 2015
- ✓ **Contrôle de présence et d’occupation des nichoirs** – 26 juillet 2015
- ✓ **Bouchage des nichoirs** – 11 octobre 2015



**Figure 3: La Jacine au mois d’août, près de la Croix du Fossat**

Figure 4: Localisation des grappes de niochirs des vallées du Fossat et des Reblats



## II. Résultats & analyse



Figure 5: Les bénévoles de Chauve-Souris Auvergne en action

### II. 1. Occupation des nichoirs par la Faune

Le **Tableau 2** synthétise le nombre de nichoirs où des **observations d'indices et/ou d'individus** de différents groupes faunistiques ont été réalisées.

Les observations de **Mammifères** représentent **65 % des nichoirs occupés**, celles des **chiroptères** représentent **20%**.

Tableau 2: Occupation des nichoirs par classe systématique

Nombre de nichoirs avec observations	Mammifères		Oiseaux	Insectes	TOTAL
	Chauves-souris	Rongeurs			
Vallée du FOSSAT	2	7	3	2	14
Vallée des REBLATS	2	2	1	1	6



Figure 6: Essaim colmatant entièrement un nichoir



Figure 7: Muscardin observé dans un nichoir de la Chapelle des Besses en 2013

## II. 2. Occupation des nichoirs par les Chiroptères

### II. 2. 1. BILAN DU SUIVI

En 2015, lors du passage pour contrôle estival des nichoirs, **4 nichoirs ont fait l'objet d'une occupation par les Chiroptères**. Pour un total de 41 nichoirs, le **taux d'occupation par les Chiroptères en 2015 est de moins de 10 % (9,7 %)**.

**Aucune observation directe** d'individu de chiroptères n'a été réalisée. L'occupation a été déduite par la **présence de guano** (en quantité plus ou moins importante) témoignant d'une fréquentation (plus ou moins longue) de chiroptères en leur sein.



Figure 8: Guano observé en nichoir

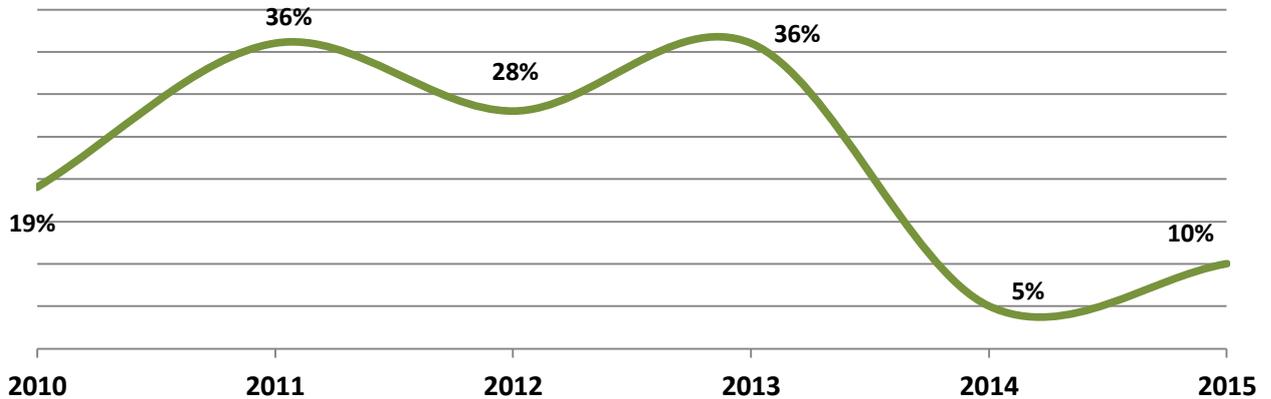
Le **Tableau 3** et la **Figure 9** retracent les taux d'occupation des nichoirs par les Chiroptères lors des **six années de suivis successifs** depuis 2010. Ces chiffres regroupent les observations réalisées lors des trois passages annuels, mais un nichoir n'est comptabilisé qu'une seule fois (un même nichoir avec observations de guano n'est comptabilisé qu'une seule fois).

**--> Le taux d'occupation des nichoirs des Monts du Forez était relativement stable et relativement conséquent sur la période 2010-2013. Il a ensuite considérablement chuté en 2014. Même si en légère augmentation en 2015, ce taux d'occupation est faible cette année.**

Tableau 3: Occupation des nichoirs "Monts du Forez" - Bilan 2010/2015

Suivi	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Nombre de nichoirs occupés</b>	8	15	12	15	2	<b>4</b>
<b>Nombre total de nichoirs</b>	42	42	42	42	41	<b>41</b>
<b>Taux d'occupation (Arr. sup)</b>	19 %	36 %	28 %	36 %	5 %	<b>10 %</b>

Figure 9: Evolution du taux d'occupation des nichoirs par les chiroptères (2010-2015)



## II. 2. 2. BILAN PAR SECTEUR

Lors des contrôles de cette année 2015, on a :

- ✓ **VALLEE DU FOSSAT** : 2 nichoirs occupés sur 23, soit un taux d'occupation de **9 %**.
- ✓ **VALLEE DES REBLATS** : 2 nichoirs occupés sur 18, soit un taux d'occupation de **11 %**.

La **Figure 8** représente l'évolution pour chaque vallée du nombre de nichoirs occupés au fil des six années de suivis.

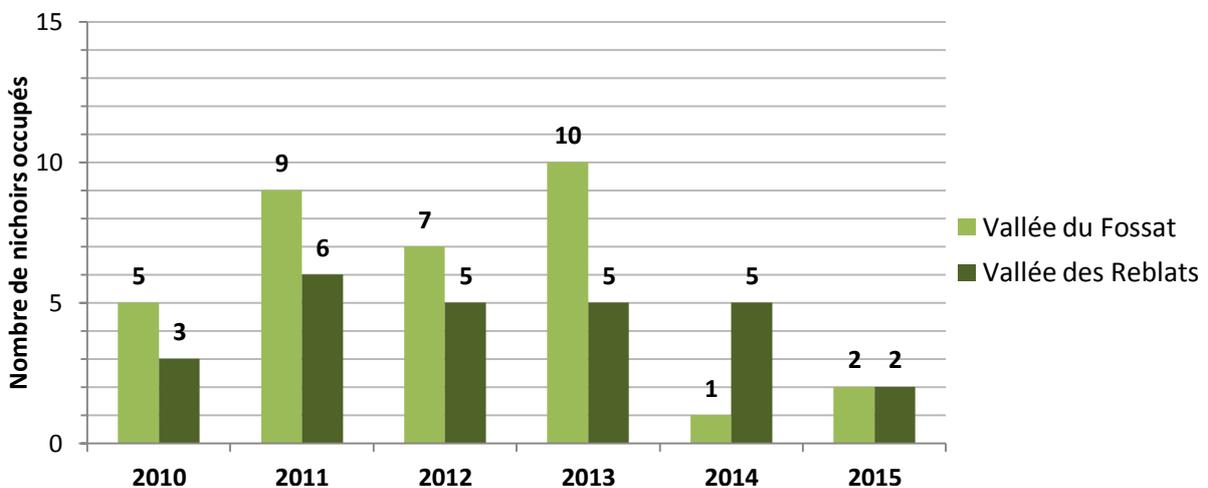


Figure 10: Évolution du nombre de nichoirs occupés par des Chiroptères par secteur

--> Depuis 2010, il y a eu plus de nichoirs occupés par des chiroptères au sein de la Vallée du Fossat que dans la vallée des Reblats. Pour les deux vallées, on constate une diminution de la fréquentation qui peut être due au manque d'attractivité de certains nichoirs (trop bas, mal fixés). Une maintenance attentive devra être effectuée. De plus, certains nichoirs ont été déplacés, remettant le processus de colonisation au départ.

### II. 2. 3. CONNAISSANCES CHIROPTEROLOGIQUES

Les premiers éléments chiroptérologiques qualitatifs du site Natura 2000 « Monts du Forez » et des monographies succinctes des espèces sont des éléments présents dans un rapport de 2010 (GUILLAUD, 2010).

--> En 2015, aucun individu de chiroptères n'a pu être contacté.

Le **Tableau 4** rappelle l'inventaire spécifique connu sur le site Natura 2000 "Monts du Forez" (ENS compris dans le périmètre) et identifie les espèces observées en nichoir lors du suivi.

**Tableau 4: Connaissances chiroptérologiques sur les Monts du Forez**

Nom latin	Nom vernaculaire	N00	LRN	LRR	Contacté en nichoir
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	A IV	LC	LC	
<b><i>Myotis nattereri</i></b>	Murin de Natterer	A IV	LC	LC	2010/ 2011/ 2012/ 2013
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	A IV	NT	NT	
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	A IV	LC	LC	
<b><i>Pipistrellus pipistrellus</i></b>	Pipistrelle commune	A IV	LC	LC	2011/ 2013
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kühl	A IV	LC	LC	
<b><i>Plecotus specie</i></b>	Oreillard specie	A IV	LC	LC	2010/ 2011/ 2012
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle	A II	LC	VU	

**Légende :**

N00 : Natura 2000 (Directive Habitats/ faune/ Flore) A II = Annexe II A IV : Annexe IV  
LRN : Liste rouge nationale/ LRR : Liste rouge régionale  
NT : Quasi-menacée, VU : Vulnérable LC : Préoccupation mineure



**Figure 11: Murin de Natterer observé à la Chapelle des Besses**

## II. 2. 4. OBSERVATIONS PAR NICOIR

Les **Tableaux 5 et 6** présentent les **observations détaillées** réalisées dans chacun des nichoirs lors des trois passages du suivi 2015.

**Tableau 5 : Observations réalisées sur le secteur de la Vallée des Reblats**

Grappe	Nichoir	Session de débouchage 30 et 31/05/2015	Session de contrôle 26/07/2015	Session de bouchage 11/10/2015
REBLATS 1	1	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	2	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	3	RAS : débouché	<b>Nid d'oiseau, nettoyé</b>	RAS: bouché
	4	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	6	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	8	RAS : débouché	<b>Guano + (type <i>Plecotus</i>), nettoyé</b>	RAS: bouché
REBLATS 2	1	RAS : débouché	RAS	<b>Fèces rongeurs, nettoyé, bouché</b>
	2	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	3	RAS : débouché	<b>Guano +, nettoyé</b>	RAS: bouché
	4	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	5	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	6	RAS : débouché	RAS	<b>Fèces rongeurs, nettoyé, bouché</b>
REBLATS 3	2	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	3	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	4	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	5	RAS : débouché	RAS	<b>Nid guêpes, nettoyé, bouché</b>
	6	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	7	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché

**Tableau 6 : Observations réalisées sur le secteur de la Vallée du Fossat**

Secteur	Nichoir	Session de débouchage 30 et 31/05/2015	Session de contrôle 26/07/2015	Session de bouchage 11/10/2015
FOSSAT 2	1	RAS : débouché	<b>Nid guêpes, nettoyé</b>	<b>2 Lérots, non bouché</b>
	2	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	3	RAS : débouché	<b>Nid guêpes, nettoyé</b>	<b>Nid mammifère terrestre enlevé, bouché</b>
	4	RAS : débouché	<b>Guano +, nettoyé</b>	RAS: bouché
	5	RAS : débouché	RAS	<b>Nid mammifère terrestre enlevé, bouché</b>
	6	RAS : débouché	RAS	<b>1 Lérot, non bouché</b>
	7	RAS : débouché	RAS	<b>Nid d'oiseau enlevé, bouché</b>
	7bis	RAS : débouché	<b>Guano +, nettoyé</b>	RAS: bouché
FOSSAT 3	1	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	2	RAS : débouché	<b>Ancien nid d'oiseau, nettoyé</b>	RAS: bouché
	3	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	4	RAS : débouché	<b>Ancien nid d'oiseau, nettoyé</b>	RAS: bouché
	5	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	5 bis	RAS : débouché	<b>Nid de Lérot</b>	<b>Nid mammifère terrestre enlevé, bouché</b>
	6	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
FOSSAT 4	1	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	2	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	3	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	4	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	5	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	6	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché
	7	RAS : débouché	RAS	RAS: bouché

### III. Perspectives

La **méthodologie appliquée** par Chauve-Souris Auvergne pour le suivi des nichoirs paraît **satisfaisante** et reste **continue depuis 2010**, permettant **l'analyse des résultats au long terme**. Ce programme est donc à **poursuivre**. Cependant, quelques points problématiques offrent des perspectives d'amélioration à apporter à cette étude.

#### ✓ **Conditions de sécurité**

D'une part, les sessions de suivi doivent être décidées en fonction des **conditions météorologiques** afin de monter à l'échelle avec une sécurité optimale. Certains nichoirs, placés trop en hauteur des fûts, ne permettent pas leur contrôle dans de bonnes conditions de sécurité. Il faudrait donc **descendre les nichoirs** concernés. Certains ont déjà été descendus lors des sessions de l'année 2015.

#### ✓ **Maintenance**

Au fil des années, des nichoirs peuvent être endommagés. Dans le but d'un bilan comparatif de l'occupation des nichoirs au long terme et afin d'offrir le plus de gîtes possibles, il convient de maintenir un **effectif total de nichoirs conséquent et stable** sur le secteur d'étude. Cet objectif passe par de **l'entretien de petit matériel** (sandow, portes à réparer), de la **maintenance, réparation voire achat** de nichoirs.

#### ✓ **Maîtrise foncière**

Certains nichoirs sont placés sur des parcelles forestières privées. Au-delà de l'aspect législatif, ces nichoirs sont susceptibles d'être enlevés par les propriétaires ou détruits lors d'une coupe. Il convient donc de **déplacer ces nichoirs** sur des parcelles dont la **gestion sylvicole est maîtrisée**. Au printemps 2015, les nichoirs se trouvant dans ce cas sur les secteurs "Chez ferré" et "Chapelle des Besse" ont été enlevés. Toutefois, certains nichoirs installés dans les vallées du Fossat et des Reblats sont encore dans ce cas de figure. Il est donc à prévoir, dès le printemps 2016 de les **déplacer au sein des parcelles en propriétés du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne**. Une proposition d'intervention et de nouvelle disposition seront formulées par Chauve-Souris Auvergne et proposées au PNR Livradois-Forez qui se chargera de vérifier l'accord de ces deux propriétaires.

*La maintenance, l'achat de matériel et la coordination nécessaire aux améliorations du programme impliquent, pour Chauve-Souris Auvergne, des **moyens humains supplémentaires** au simple suivi annuel. Ces actions se réaliseront en fonction des **moyens alloués** par les deux politiques finançant ce suivi : Espace Naturel Sensible "Vallée du Fossat" et Natura 2000 "Monts du Forez".*

## **Conclusion**

**Le suivi des gîtes artificiels à chiroptères des Monts du Forez bénéficie désormais de six années de recul.** Depuis 2010, la **méthodologie** employée par Chauve-Souris Auvergne pour la réalisation de ce suivi est identique et permet les comparaisons. Toutefois, l'**effectif total de nichoirs** a diminué cette année, passant d'un total de 50 nichoirs à 41 boîtes à ce jour. En effet, deux grappes ont dû être démontées ce printemps, faute d'accords fonciers.

Dans la littérature, un **processus de colonisation** des nichoirs post-installation est mentionné et décrit comme une **période de trois ans environ**. Or, durant les trois années suivant la pose des nichoirs sur les Monts du Forez (2010), le **taux d'occupation fût relativement conséquent (moyenne de 31 %) et stable**. De plus, des **espèces dites "pionnières"** ont pu être observées (*Plecotus sp.*, *Pipistrellus sp.*).

Cependant, en 2014, le taux d'occupation a considérablement chuté (5 %) et ne s'est guère restauré cette année **2015**, avec un **taux d'occupation d'à peine 10 %** seulement. Cette **baisse de la fréquentation** des gîtes artificiels par les chiroptères est à suivre dans le temps, afin de permettre des explications trop hâtive pour le moment. Un autre programme de suivi de gîtes artificiels à chiroptères est réalisé depuis 2010, selon le même protocole, sur les Réserves Naturelles Nationales de la Vallée de Chaudefour et de Chastreix-Sancy. Pour des milieux d'altitude globalement comparables, le taux d'occupation est légèrement supérieur à celui trouvé ici mais surtout la fréquentation est plus régulière dans le temps.

***En effet, devons-nous présumer que les populations locales de chiroptères ont prospecté l'offre en gîte artificiels proposé les premières années mais n'y ont pas trouvé satisfaction ? Ou s'agit-il d'individus isolés mobiles fréquentant de façon tout à fait aléatoire les cavités arboricoles ?***

Ces questions ne trouveront réponse qu'en poursuivant le **suivi sur le long terme**, permettant une **analyse pertinente de la fréquentation des chiroptères** du site.

Enfin, au-delà de **points d'amélioration du dispositif** concernant la mise en œuvre du suivi *in situ* (**conditions de sécurité, accord foncier**), il conviendra de revoir l'**offre en gîtes artificiels** pour qu'elle soit conséquente (les nichoirs retirés ce printemps serviront à cela) et que les grappes de nichoirs soient être bien concentrées (nombreux nichoirs proches les uns des autres). Enfin, une des priorité doit bien être de veiller à l'**attractivité des nichoirs** pour les chiroptères.

## **Références bibliographiques**

**ARTHUR, L. et LEMAIRE, M., 2005.** *Les chauves-souris, maîtresses de la nuit. Description, biologie, mœurs, observation, protection*, Delachaux-et-Niestlé, Lausanne. 265 pages.

**ARTHUR L. et LEMAIRE M., 2009.** *Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse.* Biotope, Mèze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 pages.

**BARATAUD M., GRANDEMANGE, F, DURANELA., A LUGON, A, 2009.** *Etude d'une colonie de mise bas de Myotis bechsteinii Kuhl, 1817 – Sélection des gîtes et des habitats de chasse, régime alimentaire et implications dans la gestion de l'habitat forestier.* Le Rhinolophe (2009) 18 : 83-112

**CHAUVE-SOURIS-AUVERGNE, 2001.** *Complément d'inventaire chiroptérologique à l'aide de détecteurs d'ultrasons sur la zone Natura 2000 Monts du Forez*

**DURAND, H., 2013,** *Suivi de gîtes artificiels à chauves-souris du site Natura 2000 FR 8301030 « Monts du Forez », CHAUVE-SOURIS AUVERGNE*, 13 pages

**FORGET, F.,** *Des nichoirs pour les chauves-souris.* PLECOTUS, Groupe de travail « chauves-souris » de Natagora. 6 pages

**GUILLAUD, L. 2010, 2011, 2012 :** *Suivi de gîtes artificiels à chauves-souris sur le site Natura 2000 FR 8301030 « Monts du Forez », Chauve-Souris Auvergne*, 10 pages

**GRIGNON, R., 2010.** *Bilan de 13 années de suivi de gîtes artificiels pour chiroptères en forêt domaniale de Tronçais – 1997-2009*, Chauve-Souris Auvergne, 18 pages + annexes.

## **Autres données consultées**

Base de données Chauve-Souris Auvergne